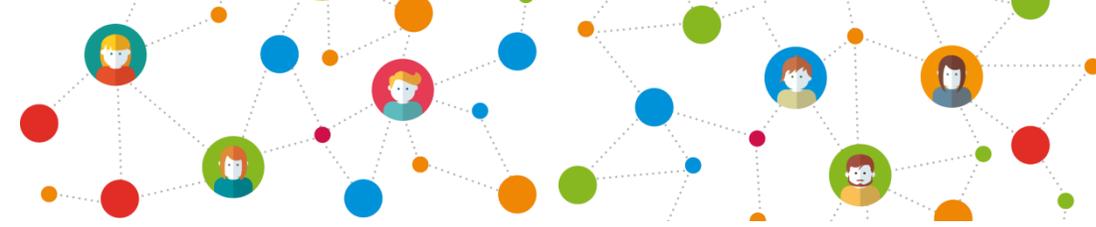


Etat des lieux du PRITH

SYNTHÈSE – EDITION 2022

INTRODUCTION



Le PRITH a vocation à être le plan d'actions unique de la politique d'emploi et de formation des travailleurs handicapés à l'échelle régionale, comme l'indique la circulaire DGEFP du 26 mai 2009. Il vise à réduire les écarts de situation entre les personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas sur le marché de l'emploi.

Troisième plan régional en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés, le plan d'actions 2018-2022 répond à 4 enjeux majeurs :

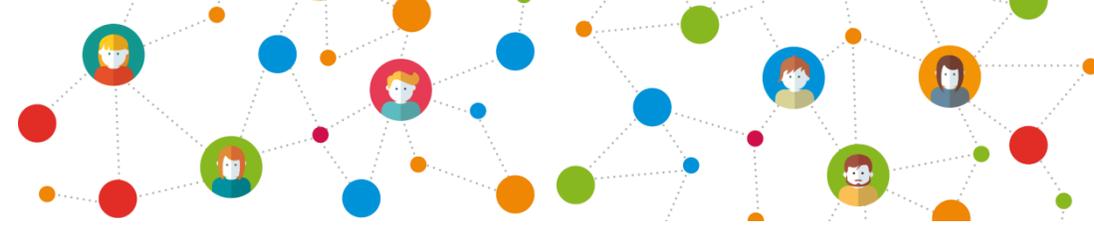
- Une plus grande diversité des métiers accessibles aux travailleurs handicapés
- Des entreprises plus fortement actrices de l'emploi des travailleurs handicapés
- Un accompagnement des parcours professionnels mieux adapté à la situation des personnes handicapées
- Un pilotage régional plus fortement structuré

Pour répondre à ces enjeux, le PRITH s'inscrit dans une dynamique multi-partenaire, associant largement les acteurs de l'accès et du retour à l'emploi, de la formation, et du maintien en emploi et permettant la mise en œuvre coordonnée d'actions locales, départementales ou régionales.

Un diagnostic compilant des données complémentaires et des mises à jour régulières contribue à éclairer la prise de décision et le pilotage des actions mises en œuvre. Les données fournies sont souvent partielles, symptôme d'un sujet complexe et difficile à observer. Néanmoins, elles forment un réel socle d'analyse pour la prise de décisions collectives.



SOMMAIRE



CHAPITRE 1 : LA POPULATION EN SITUATION DE HANDICAP

- [En France](#)
- [En région Centre-Val de Loire](#)

CHAPITRE 2 : L'INSERTION ET LA FORMATION

- [La demande d'emploi](#)
- [L'accompagnement des demandeurs d'emploi \(par Pôle emploi, Cap emploi et les Missions locales\)](#)
- [La formation](#)

CHAPITRE 3 : L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

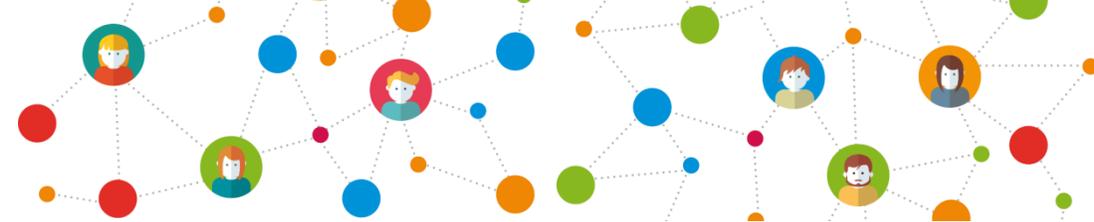
- [L'emploi dans le secteur privé](#)
- [L'emploi dans le secteur public](#)
- [Le secteur adapté et protégé](#)

CHAPITRE 4 : LE MAINTIEN EN EMPLOI

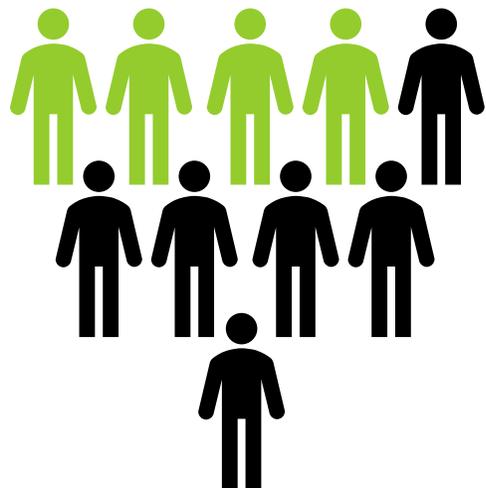
- [L'accompagnement par Cap emploi](#)

CHAPITRE 1 : LA POPULATION EN SITUATION DE HANDICAP

1.2 – EN FRANCE



En France en 2020, **2,7 millions de personnes** âgées de 15 à 64 ans bénéficient d'une reconnaissance administrative de handicap ou de perte d'autonomie.

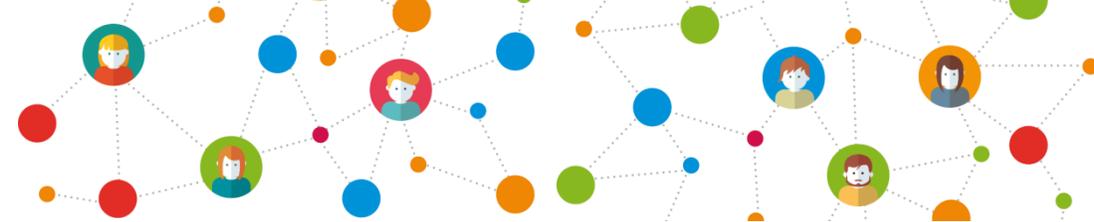


42% des personnes reconnues handicapées de 15 à 64 ans sont actives, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (contre 72% pour l'ensemble des 15 – 64 ans)

→ **Dont 36%** sont en emploi (contre 66% pour l'ensemble des 15-64 ans).

CHAPITRE 1 : LA POPULATION EN SITUATION DE HANDICAP

1.2 – EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



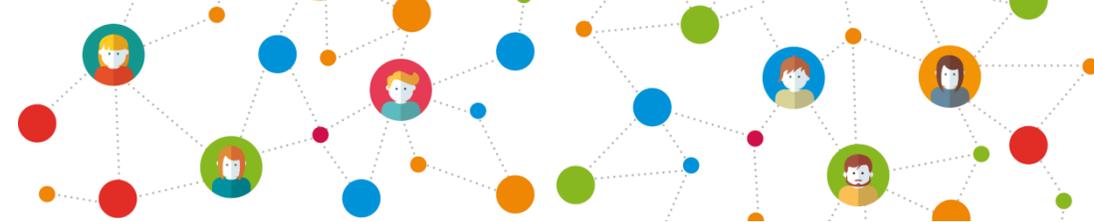
En région Centre-Val de Loire plus de **17 200** accords de la Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé ont été prononcés en 2021.



13 000 orientations professionnelles ont été prononcées cette même année

CHAPITRE 2 : L'INSERTION ET LA FORMATION

2.1 - LA DEMANDE D'EMPLOI



7,7% des demandeurs d'emploi sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi fin 2021 en Centre-Val de Loire.



209 626

demandeurs d'emploi en Centre-Val de Loire fin 2021 (cat. ABC)



16 177

demandeurs d'emploi en situation de handicap en Centre-Val de Loire fin 2021 (cat. ABC)

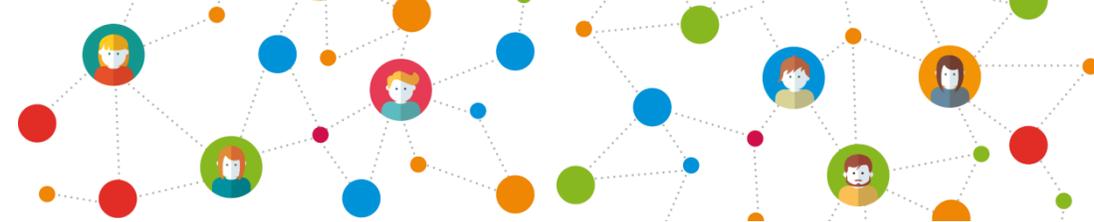


Des demandeurs d'emploi souvent **plus âgés** que l'ensemble des demandeurs d'emploi et **moins formés**

- ✓ **50%** sont des hommes
- ✓ **52%** ont 50 ans et plus
- ✓ **66%** ont un niveau de formation CAP/ BEP ou moins

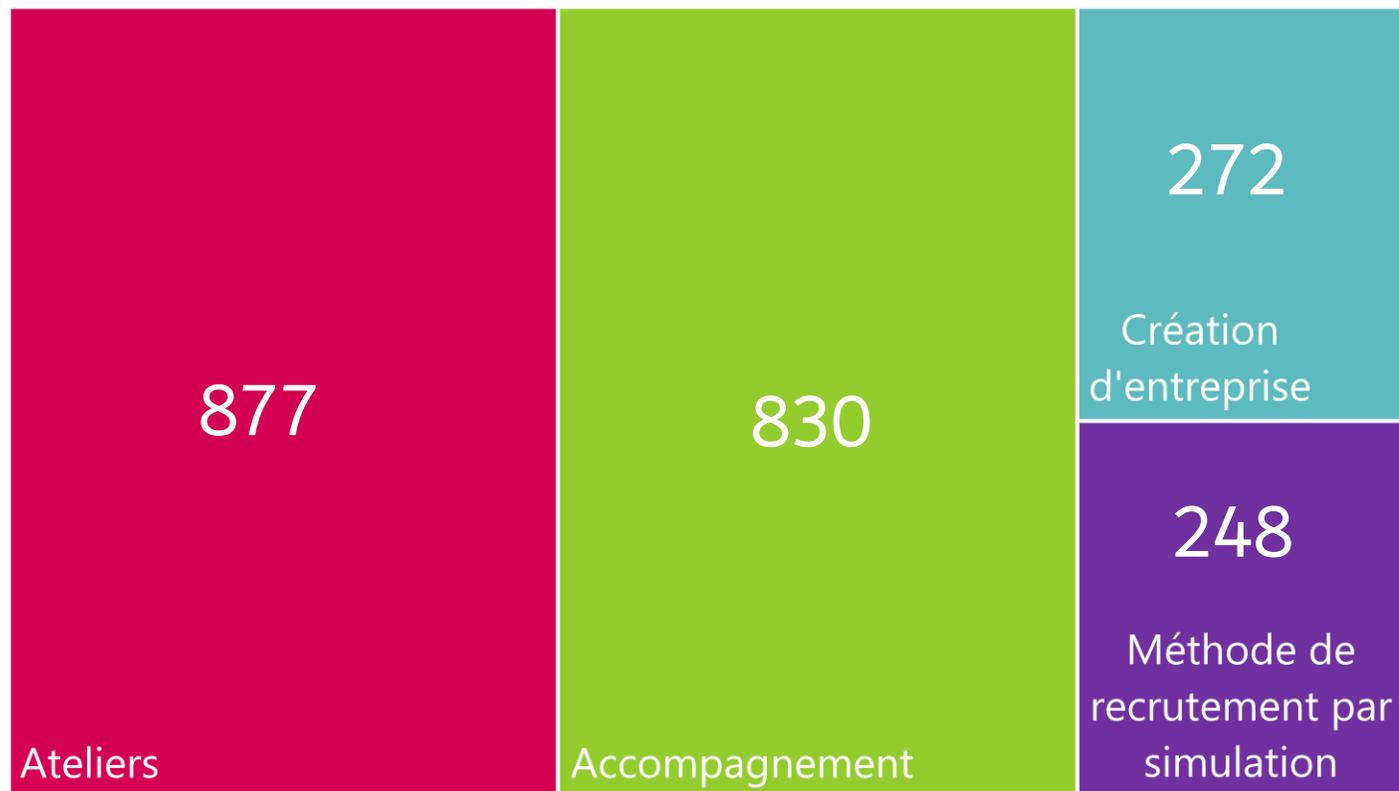
CHAPITRE 2 : L'INSERTION ET LA FORMATION

2.2 – L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Pôle emploi accompagne les demandeurs d'emploi au travers la mobilisation de prestations.

Part de personnes en situation de handicap ayant bénéficié des prestations de pole emploi en 2021



Ateliers : réponse rapide et individualisée à un besoin précis,

Accompagnement : appui méthodologique et accompagnement individuel pour élaborer ou confirmer un projet professionnel

Création d'entreprise : explorer la création ou la reprise d'entreprise comme solution de retour à l'emploi

Méthodes de recrutement par simulation : évaluation des habiletés pour un métier lors d'un exercice de simulation,

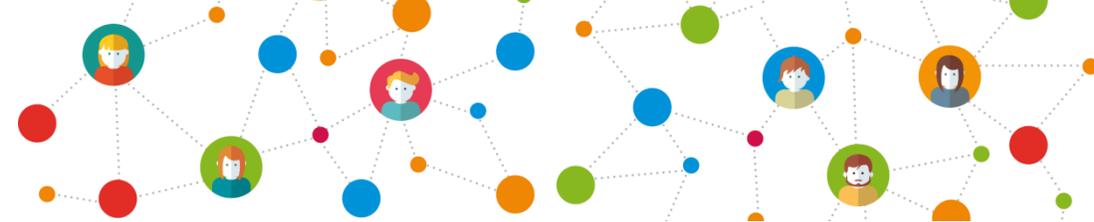
CHAPITRE 2 : L'INSERTION ET LA FORMATION

2.2 – L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

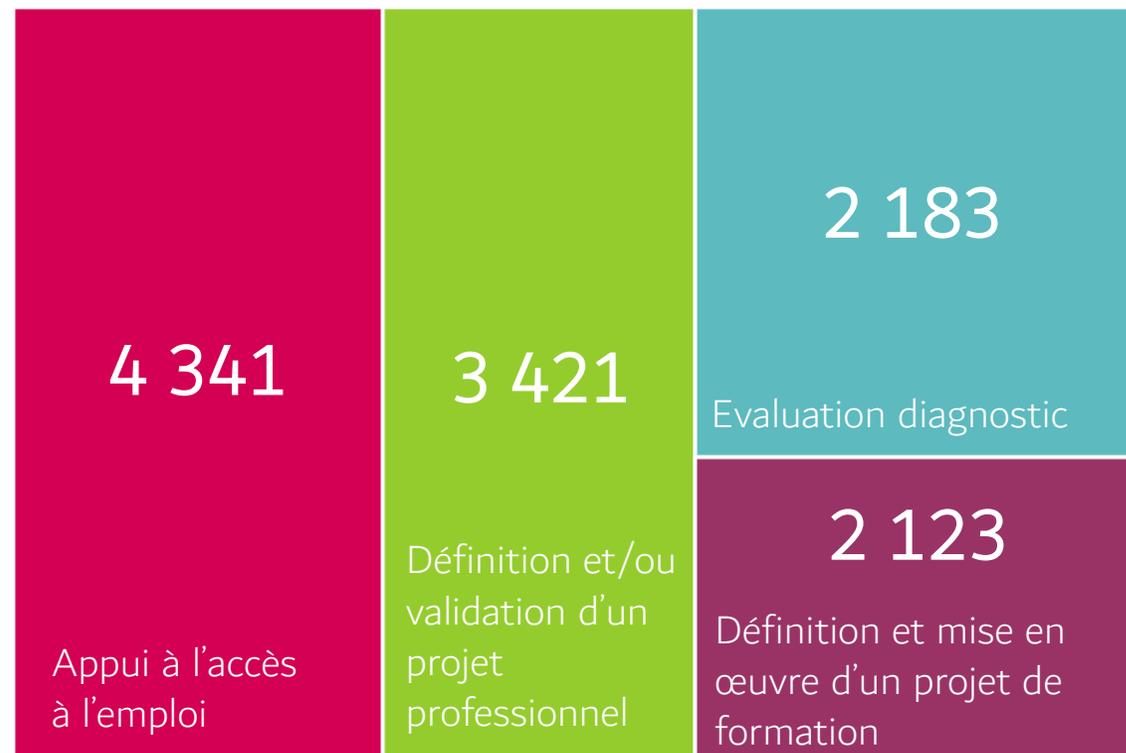
4 857 personnes accompagnées par les **Cap emploi** de la région Centre-Val de Loire en 2021, soit environ **30%** des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi inscrits à Pôle emploi.



- **52%** sont des femmes
- **43%** ont 50 ans ou plus
- **19%** ont un niveau de qualification inférieur au CAP/BEP



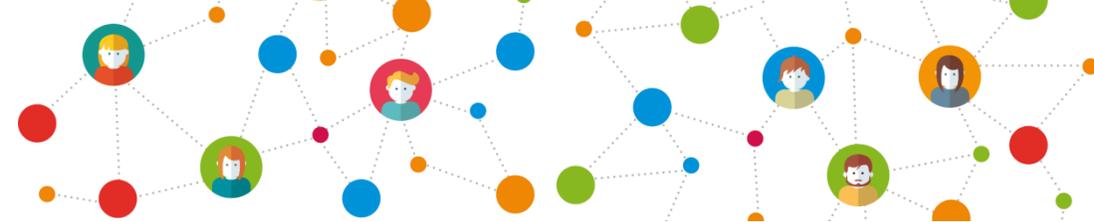
Personnes ayant bénéficié des services mobilisables dans les accompagnements Cap emploi



Remarque: une même personne peut mobiliser plusieurs services lors de son accompagnement par Cap emploi

CHAPITRE 2 : L'INSERTION ET LA FORMATION

2.2 – L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI



En 2021, **1 518** jeunes en situation de handicap ont été suivis par les Missions Locales en Centre-Val de Loire, soit 3,6% de l'ensemble des jeunes suivis.

Profil des jeunes en situation de handicap suivis par les Missions Locales

40% sont des femmes

40% ont plus de 22 ans

45% ont un niveau de qualification inférieur au CAP/BEP



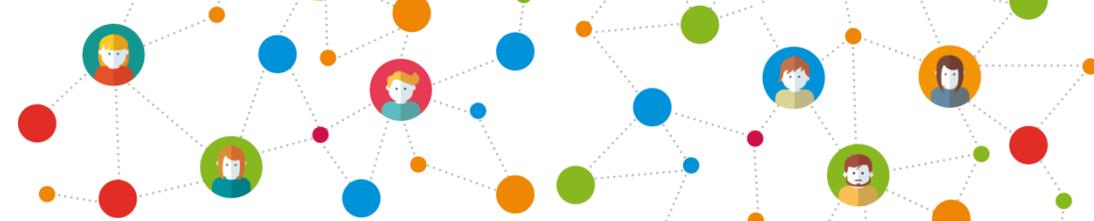
Profil de l'ensemble des jeunes suivis par les Missions Locales

46% sont des femmes

35% ont plus de 22 ans

26% ont un niveau de qualification inférieur au CAP/BEP

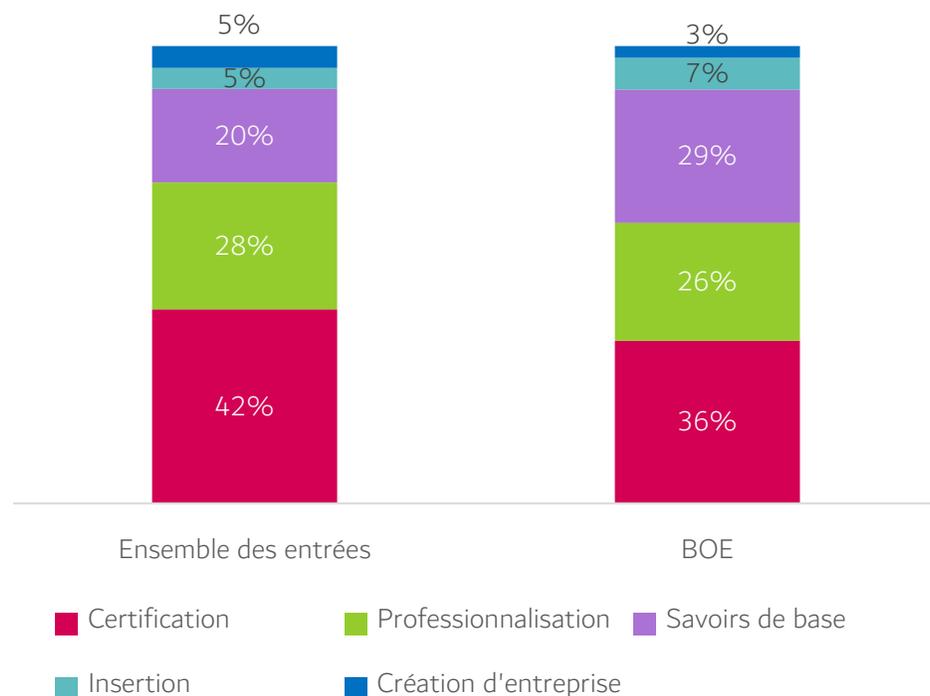
CHAPITRE 2 : L'INSERTION ET LA FORMATION



2.3 – LA FORMATION

5 567 entrées en formation pour des bénéficiaires de l'obligation d'emploi en 2021, soit 8% de l'ensemble des entrées en formation.

Répartition des entrées en formation selon le type de formation suivie



Certification : Formation conduisant à l'obtention d'un diplôme, d'un titre professionnel (ou d'un ou plusieurs Certificat(s) de Compétence Professionnelle – CCP -), ou d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Professionnalisation : Formation à la suite de laquelle le bénéficiaire est susceptible d'occuper directement un emploi en rapport avec celle-ci : adaptation au poste de travail, CACES, FIMO, entreprise d'entraînement pédagogique,...

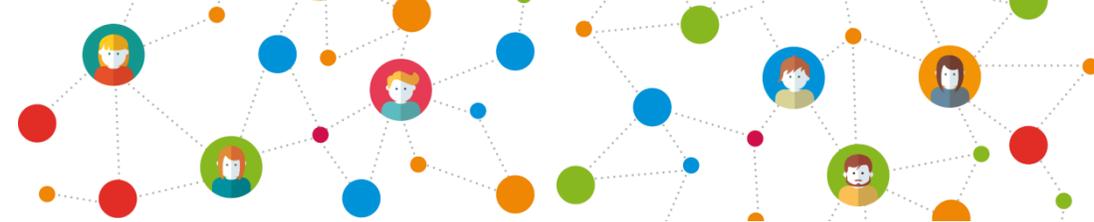
Savoirs de base : Actions de lutte contre l'illettrisme, de FLE, d'alphabétisation : VISAS du Conseil régional,...

Insertion : Formation constituant une étape dans le parcours professionnel, notamment lorsqu'elle induit une suite en termes de formation certifiante ou professionnalisante : préqualification, préparation au concours, élaboration de projet professionnel, découverte des métiers,...

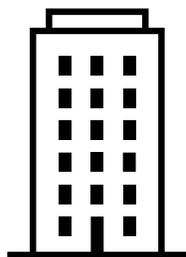
Création d'entreprise : Actions de formations (à distinguer des actions d'accompagnements)

Source : Conseil Régional, Agefiph et Pôle emploi au 31/12/2021

CHAPITRE 3 : L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



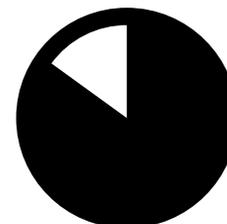
3.1 – L'EMPLOI DANS LE SECTEUR PRIVE



3 566 établissement de 20 salariés ou plus assujettis à l'obligation d'emploi de personnes handicapées en Centre-Val de Loire.

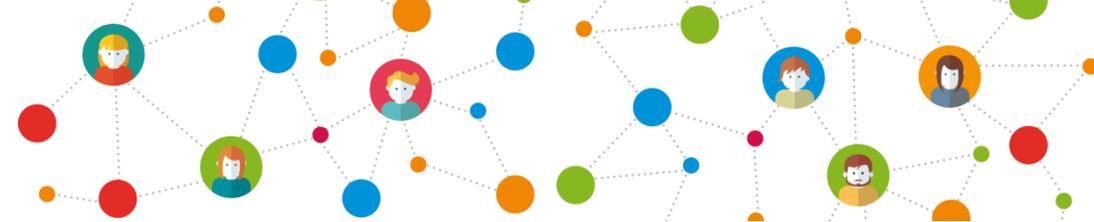


17 160 travailleurs en situation de handicap dans les établissements assujettis à l'obligation d'emploi en Centre-Val de Loire.

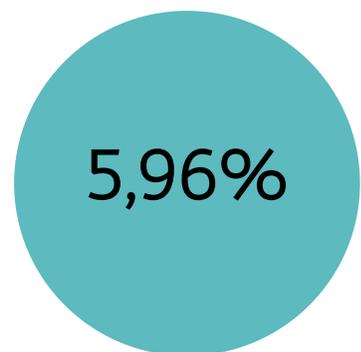


84% des établissements assujettis à l'obligation d'emploi de la région emploient au moins une personne en situation de handicap

CHAPITRE 3 : L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



3.2 – L'EMPLOI DANS LE SECTEUR PUBLIC



Taux d'emploi direct



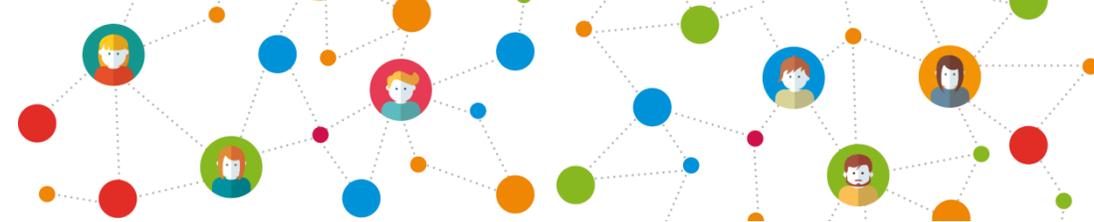
6 163 agents en situation de handicap au sein des trois versants de la Fonction publique en 2018.

57% au sein de la Fonction publique territoriale.

38% au sein de la Fonction publique hospitalière.

5% au sein de la Fonction publique d'Etat.

CHAPITRE 3 : L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



3.3 – LE SECTEUR ADAPTE ET PROTEGE



37 entreprises adaptées en région Centre-Val de Loire en 2022



2 462 personnes en situation de handicap ayant bénéficié d'une aide au poste au sein des entreprises adaptées.

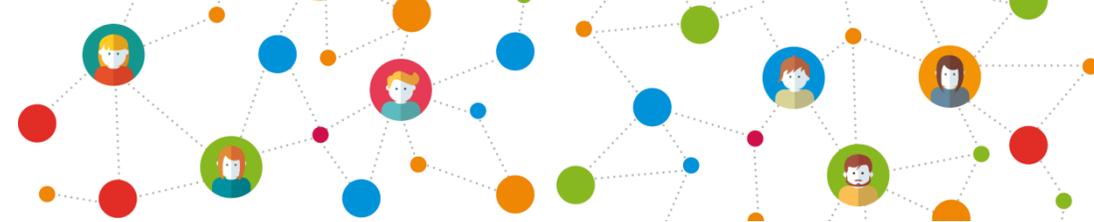


80 ESAT en région Centre-Val de Loire en 2020

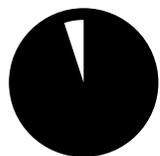


4 941 places pour des personnes en situation de handicap

CHAPITRE 4 : LE MAINTIEN EN EMPLOI



1 307 maintiens en emploi réalisés par les Cap emploi de la région Centre-Val de Loire en 2021.



Un taux de maintien de
98%



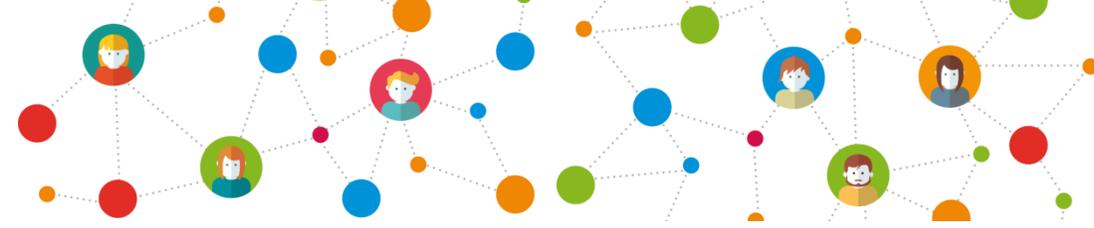
43% des personnes ont 50 ans ou plus



58% des personnes ont un niveau de qualification équivalent ou supérieur au bac



65% des établissements concernés ont 20 salariés ou plus



L'état des lieux complet est disponible pour les acteurs du PRITH sur la plateforme du PRITH Centre-Val de Loire :

<http://www.prith-cvl.com>

Contact - Coordination du PRITH Centre-Val de Loire : prith.centre@gmail.com